

Rendement des placements - Fonds distincts de catégorie A/G/L

Quartiles pour l'année civile

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Fonds	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Revenu										
Fonds du marché monétaire Cat. A	3	2	2	2	2	3	1	1	2	1
Fonds d'obligations Cat. A	2	2	2	2	4	4	1	4	3	2
Équilibrés										
Fonds de revenu Cat. A	4	3	4	3	2	2	1	1	2	1
Fonds équilibré Cat. A	3	4	3	4	1	4	2	4	2	2
Fonds équilibré mondial Cat. A	2	3	3	4	1	4	4	4	3	4
Fonds de répartition de l'actif Cat. A	1	1	1	4	1	4	3	4	4	1
Fonds équilibré Élite Cat. G	1	1	1	3	2					
Fonds équilibré de dividendes Cat. G	3	3	2	3	1					
Fonds d'actions										
Fonds d'actions Élite Cat. A	1	2	2	3	1	4	3	4	2	1
Fonds d'actions canadiennes Cat. A	1	2	2	4	1	2	4	3	4	2
Fonds de dividendes Cat. A	2	3	1	3	3	1	3	4	2	1
Fonds d'actions de petites sociétés Cat. A	1	2	4	2	3	3	2	3	2	1
Fonds mondial de dividendes Cat. A	2	2	3	3	2	4	2	4		
Fonds mondial de petites sociétés Cat. A	1	4	3	1	4	4	3	4	4	1
Fonds d'actions mondial Cat. A	2	1	2	1	2	4	2	4	3	1
Fonds d'actions étrangères Cat. A	2	2	3	2	4	4	1	4	3	2
Fonds de valeur américaine Cat. A	3	2	4	2	3	4	3	1	2	1
Fonds indiciel d'actions américaines Cat. A	4	4	4	1	2	1	1	4	1	2
Fonds de portefeuille										
Fonds de portefeuille conservateur Cat. A	2	2	2	3	4	4	2	4	4	1
Fonds de portefeuille équilibré Cat. A	2	3	3	3	2	4	3	3	3	1
Fonds de portefeuille de croiss. modérée Cat. A	1	3	2	3	4	4	3	3	4	1
Fonds de portefeuille de croissance Cat. A	1	2	1	3	3	3	2	4	2	1
Fonds de port. de croiss. dynamique Cat. A	1	3	3	3	2	3	3	4	3	1
Portefeuilles Emblème										
FPG Portefeuille de revenu diversifié Cat. L	2									
FPG Portefeuille conservateur Cat. L	3									
FPG Portefeuille équilibré Cat. L	2									
FPG Portefeuille de croiss. Modérée Cat. L	1									
FPG Portefeuille de croissance Cat. L	1									
FPG Portefeuille de croiss. Dynamique Cat. L	1									

Source : Morningstar Direct, 31 décembre 2015

Les classements par quartile sont basés sur l'ensemble des fonds distincts uniquement. Ils permettent de comparer le rendement d'un fonds par rapport à celui d'autres fonds d'une catégorie en particulier et peuvent changer chaque mois.

Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. La brochure documentaire du produit concerné décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.**

L'Empire Vie fait tous les efforts pour s'assurer que l'information présentée est précise et à jour, mais elle ne peut être tenue responsable en cas d'inexactitudes.



Produits et marketing, Placements, Marchés individuels

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.